

GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 9 mars 2022 de 18h00 à 20H00

Lieu : Gymnase de l'école Maternelle

Présent.e.s : Les directeurs, l'équipe enseignante, deux Atsems, les parents élus, l'Adjointe aux écoles Lyon 4 : Mme Arnod, Monsieur Boivin (DDEN)

Excusé.e.s : Madame Goulefer – Inspectrice de l'Education nationale ; l'Adjointe à l'éducation de la ville de Lyon : Mme Léger

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS DONNEES – DÉCISIONS PRISES																																				
Approbation du compte rendu du 1er conseil d'école de l'année scolaire 2021/2022	Le compte rendu du conseil d'école n°1 de l'année scolaire 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.																																				
Prévision des effectifs à l'école Joseph Cornier	<p>Les effectifs de l'école élémentaire sont en légère progression, ce qui permet de garder les 15 classes. En revanche, les effectifs de l'école maternelle sont en forte baisse, comme dans plusieurs écoles de notre arrondissement. La fermeture de la 8^{ème} classe a été actée par la DSDEN. Il faudra être attentif sur les inscriptions de Petite Section dont les chiffres ne seront connus qu'en fin d'année scolaire.</p> <table border="1"><thead><tr><th></th><th>effectifs 2022/2023</th><th>effectifs 2021/2022</th></tr></thead><tbody><tr><td>CP</td><td>79</td><td>69</td></tr><tr><td>CE1</td><td>70</td><td>76</td></tr><tr><td>CE2</td><td>77</td><td>80</td></tr><tr><td>CM1</td><td>79</td><td>71</td></tr><tr><td>CM2</td><td>72</td><td>74</td></tr><tr><td>total élém.</td><td>376</td><td>370</td></tr><tr><td>TPS</td><td>?</td><td>2</td></tr><tr><td>PS</td><td>?</td><td>61</td></tr><tr><td>MS</td><td>61</td><td>60</td></tr><tr><td>GS</td><td>60</td><td>81</td></tr><tr><td>total mat.</td><td>?</td><td>204</td></tr></tbody></table>		effectifs 2022/2023	effectifs 2021/2022	CP	79	69	CE1	70	76	CE2	77	80	CM1	79	71	CM2	72	74	total élém.	376	370	TPS	?	2	PS	?	61	MS	61	60	GS	60	81	total mat.	?	204
	effectifs 2022/2023	effectifs 2021/2022																																			
CP	79	69																																			
CE1	70	76																																			
CE2	77	80																																			
CM1	79	71																																			
CM2	72	74																																			
total élém.	376	370																																			
TPS	?	2																																			
PS	?	61																																			
MS	61	60																																			
GS	60	81																																			
total mat.	?	204																																			
Point protocole sanitaire	<p><u>Passage du niveau 3 au niveau 2 du protocole sanitaire dans le premier degré au retour des congés d'hiver de chaque</u></p> <ul style="list-style-type: none">la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration. <p><u>Allègement des mesures liées au dépistage :</u></p> <p>A compter du 28 février, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé sera allégé en population générale. Il le sera aussi en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2.</p> <p>La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les écoles et établissements scolaires.</p> <p>Un nouveau protocole rentrera en vigueur, dès le 14 mars.</p>																																				
Point sur les AESH à l'école élémentaire	Suite à la notification individualisée, par la M.D.P.H, de deux élèves de l'école élémentaire, l'accompagnement des élèves par les AESH a évolué depuis le 28 février. Actuellement, à l'école élémentaire il y a :																																				

GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

	<ul style="list-style-type: none"> - quatre Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap qui accompagnent les élèves pour un total de 66h : madame Bride et monsieur Di Natale (à plein temps), madame Monin (à mi-temps) et madame Besson (présente uniquement le jeudi). - trois élèves avec une notification individualisée qui disposent d'une durée d'accompagnement entre 10 et 14h. - neuf élèves avec une notification mutualisée qui malgré la venue de Mme Besson, ont vu leur durée d'accompagnement baisser.
Evénements de fin d'année	<p>Du fait de l'allègement probable du protocole sanitaire, nous pouvons réenvisager l'organisation des manifestations traditionnelles de fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carnaval le 25 mars • Grande Expo maternelle le 14 juin • Kermesse (si retour complet à la normale) le 28 juin.
Réflexion sur les horaires scolaires et périscolaires	<p>Compte tenu des aménagements faits pour respecter le protocole sanitaire, des questions se posent sur le maintien de certains d'entre eux, dans le futur.</p> <p>L'échelonnement des horaires et l'accueil des élèves de maternelle à la porte ont eu pour conséquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une plus grande ponctualité de la part des parents. -un attroupement moins important devant les portes. -une mise au travail des élèves plus rapide dès l'arrivée. -une plus grande efficacité dans les échanges : les échanges à la porte sont limités et obligent à une prise de rendez-vous, moment plus serein et structuré. <p><u>Mais :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -une difficulté pour les assistantes maternelles et les fratries du fait de l'étalement des plages d'entrée/sortie. -une entrée/sortie tardive pour les derniers élèves (8h40/16h55). -une limitation dans la communication du fait de l'impossibilité de rentrer dans l'école. -une limitation dans la présentation des travaux des élèves puisque les parents ne rentrent plus dans l'école. <p>Le fait de conserver un échelonnement plus resserré mais en permettant aux parents de rentrer dans l'école serait intéressant, mais créerait des arrivées tardives dans les classes si les parents ne respectaient pas les horaires prescrits.</p> <p>L'utilisation des entrées n°23 et Rue Denfert-Rochereau est jugée utile dans la continuité.</p> <p>Concernant le temps de la pause méridienne, elle est jugée trop longue et très chargée. L'idée d'un échelonnement des entrées/sorties le midi uniquement est émise. En revanche, on retrouverait une difficulté pour les retours des élèves qui ne mangent pas au restaurant scolaire</p>
Piétonnisation des abords de l'école	<p>Les élèves des classes de CM1 S et CM2 N ont participé au projet de piétonnisation de la partie de la rue Jacquard, située devant l'école.</p> <p>En tenant compte du contexte environnemental et des contraintes, des groupes d'élèves ont réalisé des propositions, sur plan. Ce travail a débuté au mois de janvier et s'est terminé fin février.</p> <p>La restitution des propositions s'est faite devant des élus, des parents et l'Inspectrice de la circonscription, le 28 février, à l'école Joseph Cornier.</p> <p>Ce projet pluridisciplinaire a permis de travailler différents domaines en étude de la langue et en mathématiques.</p>
Restauration scolaire	<p>La Ville de Lyon va proposer une nouvelle offre de Restauration Scolaire qui sera effective à compter de septembre 2022.</p> <p>Pour l'année scolaire 2022/2023, les enfants auront le choix entre deux menus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le menu « petit bouchon », qui proposera de la viande ou du poisson deux jours par semaine.

GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

	<ul style="list-style-type: none">• Le menu « jeune pousse », 100 % végétarien, comprenant des œufs et des produits laitiers pour garantir un apport suffisant en protéines. <p>Le menu « petit bouchon » remplacera la dénomination actuelle « repas classique [X] ».</p> <p>Le menu « jeune pousse » offrira une alternative 100% végétarienne, plus large que l'actuel « repas complet sans viande [B] »</p> <p>Enfin, les familles conserveront la possibilité d'inscrire leur enfant en mode de consommation mixte ».</p> <p>Le prestataire désigné à la suite de l'appel d'offre est Elios, qui s'est engagé à respecter le nouveau cahier des charges, notamment sur l'augmentation des plats « maison » et des produits bio et locaux.</p>
Point Travaux	Travaux demandés : <ul style="list-style-type: none">• Ilot central : problème récurrent d'infiltration et d'isolation. Mme Arnod indique que cette demande a été acceptée. Les devis sont en cours mais la réalisation ne sera pas faite en 2022.• Cour de l'Ilot central : la pose d'un abri en cas de soleil ou pluie est demandée, compte tenu de l'exposition de cette cour. Mme Arnod nous indique que des études sont toujours en cours.• Ouverture des portes dans le sens de la sortie et pose du verrou au n°21 et n°25 rue Jacquard. Mme Arnod nous indique que l'ouverture dans le sens de la sortie n'est pas envisagée par les services de la Ville de Lyon. La pose du verrou devrait se faire sous peu.

Prochain conseil d'école : le jeudi 16 juin 2022 de 18h à 20h

Lyon, le 10 mars 2022

Les présidents,
E. Magnier & X. Poiret